Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 13

Artikel: Dictionnaire géographique de la Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-200036

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Eh ! eh ! nos petits Vaudois !

On a institué, il y a deux ou trois ans, sous le patronage officiel, des cours préparatoires d'instruction militaire. Ces cours, comme toute chose nouvelle, ont été très discutés ; ils le sont encore. Mais, qu'importe ; ils ont trouvé, auprès de notre jeunesse, un accueil très favorable ; nombreux ont été les enrôlements volontaires, car ces cours ne sont pas obligatoires. Les initiateurs n'en demandaient pas davantage.

Ce n'est point d'aujourd'hui, d'ailleurs, que date le goût de nos jeunes gens pour le militaire.

Parlant des revues des bataillons d'élite et de réserve, qui venaient de se terminer, la *Gazette de Lausanne*, du 4 septembre 1804, cite le fait suivant :

« Vendredi dernier il s'est passé à Cossonay une petite scène très intéressante, bien propre à donner une idée de l'esprit martial qui continue d'animer le peuple vaudois.

» Au milieu de la revue, l'attention des assistants fut tout à coup détournée par une musique militaire et quelques tambours qu'on entendait dans l'éloignement et qui précédaient une troupe de vingt-six jeunes gens de neuf à douze ans, du village de Cuarnens, commandés par le fils du pasteur de cet endroit et marchant en très bon ordre, malgré la forte pluie qui tombait.

» Arrivés sur la place, ces jeunes soldats se rangent en bataille et font le maniement des armes et quelques manœuvres avec beaucoup de précision.

» Le lieutenant du Petit-Conseil, enchanté, ainsi que tous les spectateurs de cette parade inattendue, invite ces enfants à passer chez lui, où il leur offre des rafraîchissements, et à chacun une cocarde vaudoise.

» Le jeune commandant voyant que sa petite troupe se livrait un peu trop au plaisir de boire du vin, pria le lieutenant de ne lui en plus présenter, de peur, disait-il d'un petit air soucieux, que ne pouvant plus en être le maître, elle ne fit quelque sottise en s'en retournant.

» Ayant ensuite été invité à dîner avec le commandant d'arrondissement et les officiers qui avaient passé la revue, ce jeune capitaine refusa honnêtement, déclarant qu'il ne voulait pas quitter sa troupe, et qu'il la ramènerait comme il l'avait amenée. Il partit en effet un instant après, par une grosse pluie, en très bon ordre et sans qu'aucun de ses soldats se soit débandé, à la grande admiration de tous ceux qui les ont vus. »

Qui nous dira la suite ?

Le *Conteur* — il s'en réjouit fort — devient de plus en plus l'organe de notre vie vaudoise ; non pas de la vie politique, dont il laisse très volontiers le monopole à ses grands et petits confrères, mais de la vie intime, familiale, si nous pouvons ainsi dire. Entre nous, c'est encore la meilleure.

A la table du *Conteur*, il n'y a plus ni radicaux, ni libéraux, ni socialistes, ni catholiques, ni protestants ; il n'y a que des Vaudois qui, s'étant pour un moment allégés du fardeau des soucis de la vie, sont heureux de se trouver ensemble, de rire un brin, avec ou sans malice, et surtout de chanter leur « aimable patrie, » le canton de Vaud, si beau !

Eh bien, voyons, parmi ces joyeux convives, vieux et jeunes, ne s'en trouvera-t-il pas un pour répondre au désir exprimé dans la lettre suivante, que nous adresse un de nos fidèles abonnés ?

La Métairie, Nyon (Suisse), 24 mars 1903.

Mon cher *Conteur*,

Nos ancêtres chantaient, entre 1840 et 1845, une chanson dont voici quelques fragments. Je viens de les découvrir dans de vieilles paperasses et je vous les adresse. Peut-être parmi vos nombreux lecteurs s'en trouvera-t-il qui pourront vous en donner la suite ?

Bien à vous.

Votre vieil abonné,
F. Freymond.

* * *

Que nos cœurs remplis d'ivresse
S'abandonnent tour à tour
A la plus douce allégresse,
Aux transports d'un pur amour.
Au sein d'une paix profonde
Faisons retentir nos voix ;
Il n'y a point de peuple au monde
Plus heureux que les Vaudois. (Repété 4 fois.)

Amitié, c'est de tes charmes
Que nous voulons tous nous nourrir,
Formons un faisceau de nos armes
Qu'on ne nous puisse désunir.

. . . . . .

A qui la suite ?

Au feu.

La Lausannoise aime le feu. Les deux derniers incendies que nous avons eu à déplorer l'ont prouvé une fois de plus et avec évidence. Ne nous a-t-on même pas dit qu'une dame de la rue de B..., insouciante du danger, s'est rendue par les toits — oui, par les toits — et avec un bébé dans les bras, encore, sur la terrasse d'une maison voisine de la sienne, d'où elle pouvait, tout à son aise, suivre les péripéties du sinistre.

Nos braves pompiers, si intrépides, si agiles, à l'air si martial, ne seraient-ils pas peut-être pour quelque chose dans ce faible de nos dames pour les incendies ?

Quoi qu'il en soit, ce faible ne date pas d'aujourd'hui. Il y a une vingtaine d'années, lors de l'incendie de la ferme de Dorigny, sous Lausanne, incendie qui avait éclaté de nuit, deux messieurs remontaient en ville entre une heure et deux heures du matin. Sur le chemin de Montoie, ils rencontrent trois dames qui descendaient en courant.

— Pardon, messieurs, fait l'une d'elles, tout essoufflée, y a-t-il loin encore d'ici au feu ?

— Oh ! non, mesdames, c'est ici au bas ; mais allez vite, on n'attend plus que vous.

* * *

Et, tandis que nous traitons du chapitre du feu, quelques mots des pompiers.

Il va sans dire que puisque nous sommes au *Conteur*, c'est sur le ton plaisant que nous en voulons parler. Mais nos pompiers, nous le savons, ne nous en voudront pas et seront les premiers à rire de ces bouffonneries, que nous glanons à droite et à gauche, et dont leur réputation de bravoure et de dévouement n'a rien à redouter.

« Pourquoi, dit un écrivain français, cette figure si sympathique pourtant du pompier a-t-elle prêté et prête-t-elle encore à tant de coq-à-l'âne et de quolibets ? Pourquoi son casque semble-t-il jouir du privilège d'éveiller la gaîté ? »

C'est tout simplement que l'homme a la manie de rire de tout et que les choses les plus respectables n'échappent pas à ses plaisanteries.

* * *

Voici d'abord un arrêté municipal relatif aux pompiers :

Art. 1er. La pompe à incendie est destinée à éteindre les incendies.

Art. 2. Tout habitant de la commune est pompier en naissant.

Art. 3. En cas d'incendie, la pompe ne sera délivrée qu'après une délibération de la Municipalité, vue et légalisée par le syndic.

Art. 4. La pompe à incendie doit être essayée la veille de tout incendie, afin d'être maintenue en bon état.

* * *

Ce dernier article nous rappelle que, lors d'un incendie dans une ville du littoral, un étranger, en séjour, avait été émerveillé de la rapidité et de l'organisation des secours. Il en félicitait un des officiers du corps des pompiers :

« Aoh ! dites-moa, captaine, quand broûlera-t-il encore ici ; je vaôlai révenir ? »

* * *

Dans une petite brochure : *Les pompiers peints par eux-mêmes*, d'un auteur plein d'humour, nous relevons les aphorismes suivants :

Si le pompier n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Une ville sans pompiers, c'est une locomotive sans mécanicien.

Montrez-moi vos pompiers et je vous dirai qui vous êtes.

Supprimez les pompiers et vous êtes obligé de supprimer l'usage du feu.

Il est un point acquis : c'est que le pompier conjure l'incendie, comme le paratonnerre conjure la foudre.

* * *

Et la fameuse chanson des *Pompiers de Nanterre*, qui fit avec un succès fou le tour de tous les cafés-concerts d'Europe. En voici, entr'autres, le quatrième couplet :

Comme un n'héros, dans l'incendie,
Risquant ses jours,... même sa vie,
Pour extirper l'humanité
De la... combustibilité.
Pas besoin d'leur crier
Dans la bouillante lave :
Camarad', soyez brave
Comm' César et... pompez !!!

Rions seulement des pompiers, il n'empêche que nous sommes bien heureux de les avoir. Ah ! nous serions jolis, sans eux.

* * *

Pour terminer, encore un écho de l'incendie de Saint-François.

Des charpentiers sont actuellement occupés à l'enlèvement des poutres calcinées de la toiture.

Des gamins les regardaient faire, cet après-midi :

— Dis-voi, toi, à qui est tout ce bois, à présent ?

— Mais, bobet, il est à la commune ; mon papa m'a dit que toutes les maisons sont à la commune.

Le **Dictionnaire géographique de la Suisse,** publié sous les auspices de la Société neuchâteloise de géographie et luxueusement édité par MM. Attinger frères, à Neuchâtel, vient de s'enrichir des livraisons 21, 22, 23 et 24 du tome II. A signaler entr'autres les très intéressantes cartes du canton de Glaris. Le tome Ier est en vente au prix de 33 fr. broché ; il paraît régulièrement deux livraisons par mois.

THÉATRE. — Pour clôturer la saison, M. Darcourt a monté le **Cyrano de Bergerac,** de Rostand. Certes, cela vaut bien les féeries à grand spectacle, avec ballets, éléphants, chevaux, etc., qu'il était d'usage de nous servir pour le coup de la fin. La mise en scène est des plus soignées ; les costumes, surtout, sont très riches. L'interprétation, par nos artistes, ne le cède en rien à celle des troupes de passage, qui déjà nous ont donné *Cyrano*. Demain, dimanche, *matinée* et *soirée*.

La rédaction : J. Monnet et V. Favrat.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.